

Chèr(e) collègue,

Nous vous invitons à prendre connaissance du calendrier prévisionnel des concours internes et examens professionnels ouverts aux **SACDD** au titre de 2014 mis à jour au **14 avril 2014**.

Membres du bureau

Marie-Christine DUVAL
Secrétaire nationale
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
CVRH ROUEN
Chemin de la Poudrière
BP 124
76122 GRAND QUEVILLY
marie-christine.duval@i-carre.net
tel : 02 35 68 92 38

Françoise PICAUT
Secrétaire nationale adjointe
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
DDT 65
3 rue Lordat
65013 TARBES CEDEX
tel : 05 62 51 41 26
francoise.picaut@hauts-pyrenees.gouv.fr

Alexia CURCI
Trésorière
membre de la CAP nationale
DREAL Bretagne
alexia.curci@developpement-durable.gouv.fr
Tel: 02 99 33 44 67

Sylvie MIAN
Trésorière adjointe
Permanente UNSA/UPSAE
DREAL Bourgogne
sylvie.mian@developpement-durable.gouv.fr
Tel: 03 80 25 09 05

Luc BODINATE
permanent UNSA
SG
luc.bodinate@developpement-durable.gouv.fr
tel : 01 40 81 10 91

Claudine MOREAU
DDT 36
claudine.moreau@indre.gouv.fr
tel : 02 54 53 20 76

Pascal MOUSSU
CVRH de Toulouse
pascal.moussu@developpement-durable.gouv.fr
tel: 05 62 14 39 15

Laurence POTIER
DDTM 35
laurence.potier@ille-et-vilaine.gouv.fr
tel : 02 99 33 42 83

Johnny RAMALINGOM
DEAL 974/ DMSOI
johnny.ramalingom@developpement-durable.gouv.fr
tel : 02 62 42 94 32

Grade d'accès	Intitulé	Conditions d'accès	Nombre de postes	Planning et nature des épreuves Administration générale		Planning et nature des épreuves Contrôle des Transports Terrestres	
				Admissibilité	Admission	Admissibilité	Admission
SACDD Classe supérieure	Concours externe	Candidats titulaires d'un titre ou diplôme sanctionnant 2 années de formation classée au moins niveau 3 (bac + 2) ou d'une qualification reconnue comme équivalente Être titulaire du permis de conduire	NON DETERMINES A CE JOUR	Non activés		Épreuve 1: cas pratique- 3H Épreuve 2: 6 à 8 QRC 3H 08 avril 2014	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé Conversation langue étrangère 15 mn à partir du 23 juin 2014
	Concours interne	Fonctionnaires et agents des 3 FP, militaires et agents justifiant au moins de 4 ans de services publics Être titulaire du permis de conduire		Cas pratique avec mise en situation 3H 15 avril 2014	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé Conversation langue étrangère: 15 mn + dossier RAEP à partir du 23 juin 2014		
	Examen professionnel	Tous agents de catégorie C justifiant de 11 années de services publics		Inscriptions: semaines 20 à 24 Questionnaire: 15 à 20 QCM et 5 à 8 QRC d'ordre général - 2h 9 septembre 2014	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé semaine 49	Non activé	
	Concours professionnel	Fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 4 ^e échelon du 1 ^{er} grade de SAC DD et d'au moins 3 années de services effectifs dans un cadre d'emploi de catégorie B		Inscriptions: semaines 22 à 26 Questionnaire: 15 à 20 QCM et 5 à 8 QRC d'ordre général - 2h 8 septembre 2014	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé + dossier RAEP semaine 45	Questionnaire: 15 à 20 QCM et 5 à 8 QRC d'ordre général - 2h 15 avril 2014	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé + dossier RAEP à partir du 22/09/2014
SACDD Classe exceptionnelle	Concours professionnel	Fonctionnaires justifiant d'au moins 2 ans dans le 5 ^e échelon du 2 ^e grade et au moins 3 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B		Inscriptions: semaines 25 à 33 note de synthèse 3 H 23 septembre 2014	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé + dossier RAEP semaine 48	Inscriptions: semaine 25 à 33 Note de synthèse 3H 23 septembre 2014	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé + dossier RAEP semaine 48
Attaché des administrations de l'État	Examen professionnel	Fonctionnaires justifiant d'au moins 6 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B ou de niveau équivalent au 1 ^{er} janvier de l'année du concours		Inscriptions: du 20 mai au 17 juin 2014 Épreuve d'admissibilité: rédaction note ou résolution cas pratique Date remise dossier RAEP: 16 septembre 2014 Épreuve d'admission: à partir du 17 novembre 2014 Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé			

Agenda 2014

CAP mobilités
4 et 5 juin 2014

Pré-CAP Promotions SACDD CS et CE
12 septembre 2014

CAP Promotions SAC DD CS et CE
17 et 18 septembre 2014

Élections CAP, CT...
4 décembre 2014

lien d'accès direct à l'inscription en ligne:
<http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/>

Ce calendrier appelle un certain nombre de commentaires de la part d'**UPSAE**:

- il est prévisionnel. Il appartient donc à chacun(e) de rester vigilant(e) et d'être en veille pour ne pas laisser passer les délais d'inscription.

- le nombre de postes offerts: il est lié aux *ratios* promus/promouvables qui détermineront le nombre de postes offerts aux concours et examens professionnels (comme ils déterminent le nombre de promotions par liste d'aptitude ou tableau d'avancement). L'arrêté ministériel (MEDDE) du 27 septembre 2013 a fixé, pour 3 ans, les taux de promotion, à 13% au grade de SACDD CS, et à 10% à celui de SACDD CE. Trouvant ces taux insuffisants, **UPSAE** a demandé qu'ils soient renégociés à la hausse par notre ministère auprès de la DGAFP. Ce dossier est en cours.

F

L

A

S

H

- la nature des épreuves des examens professionnels de SACDD CN et SACDD CS réservés aux adjoints administratifs et du concours professionnel de SACDD CS réservé aux SACDD CN:

UPSAE maintient l'idée que les épreuves reposant sur la connaissance juridique ne constituent nullement une reconnaissance des acquis professionnels dans le cadre de tels concours. Au regard des postes tenus aujourd'hui par les SACDD, notre administration ne devrait-elle pas plutôt rechercher chez les candidats des capacités d'analyse, de rédaction, d'ordonnement des idées...?

De plus, ces épreuves ne correspondent nullement aux préconisations de la DGAFP et la plupart des ministères se sont orientés vers une mise en situation professionnelle.

En conséquence, **UPSAE** réitère sa demande de révision du programme et de la nature des épreuves.

UPSAE vous engage également à vous rapprocher de votre CVRH de proximité pour les préparations aux épreuves en gageant que la préparation au cas pratique pour l'épreuve d'admissibilité de l'examen professionnel d'attaché constitue la bonne option!

Bilan des Concours et examens 2013 (pour mémoire)

Corps/Grade d'accès	Spécialités concernées	Mode d'accès	Nombre de postes
Attaché	Administration générale et Contrôle des Transports Terrestres	Examen professionnel	19
SACDD CE	Administration générale	Concours professionnel	48
	Contrôle des Transports Terrestres	Concours professionnel	8
SACDD CS	Administration générale	Concours professionnel	69
	Administration générale	Examen professionnel	21
	Administration générale	Concours interne	Non activés
	Administration générale	Concours externe	
	Contrôle des Transports Terrestres	Concours professionnel	6
	Contrôle des Transports Terrestres	Concours interne	10
	Contrôle des Transports Terrestres	Concours externe	14
SACDD CN	Administration générale	Examen professionnel	107
	Administration générale	Concours interne	13
	Administration générale	Concours externe	9

Les commentaires d'**UPSAE**:

En 2013, 141 adjoints administratifs ont accédé au corps et aux grades de SACDD (CN ou CS) par examens professionnels auxquels il convient d'ajouter les 60 adjoints administratifs promus par la liste d'aptitude au grade de SACDD CN. En parallèle, 29 SACDD ont été promus dans le corps des attachés soit par examen professionnel (19) soit par liste d'aptitude (10).

UPSAE se réjouit de l'entrée de ces adjoints dans le corps des SACDD mais ne peut que déplorer les maigres possibilités offertes aux SACDD d'accéder au corps des attachés.

C'est bien tout le sens de la demande d'**UPSAE** d'offrir un déroulement de carrière décent aux SACDD. Nous attendons les résultats du chantier ouvert par le Secrétaire Général pour un plan de requalification qu'il juge ambitieux.

Pour **UPSAE**, l'adhésion de nos ministères au Corps (des Attachés) Interministériel à Gestion Ministérielle (CIGEM), avec à la clef un doublement des promotions de B en A ne doit pas constituer un alibi pour la DRH conduisant à écarter les SACDD de ce plan de requalification.

UPSAE milite par ailleurs pour qu'un délai plus important (de l'ordre d'un an) soit laissé aux lauréats pour se positionner sur un poste. Cela éviterait toute précipitation (parfois malheureuse) et offrirait aux services la possibilité d'anticiper les vacances de postes à venir. C'est tout le sens de la GPEEC!

Pour vous informer et vous conseiller, trois permanentes UNSA/UPSAE sont à votre disposition:

Marie-Christine DUVAL
Secrétaire nationale UNSA DD / **UPSAE**
CVRH de ROUEN
Tel: 02 35 68 92 38

[courriel: marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr)

Françoise PICAUT
Secrétaire nationale adjointe UNSA DD / **UPSAE**
DDT 65
Tel: 05 62 51 41 26

[courriel: francoise.picaut@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:francoise.picaut@hautes-pyrenees.gouv.fr)

Sylvie MIAN
Trésorière adjointe UNSA DD / **UPSAE**
DREAL BOURGOGNE
Tel: 03 80 25 09 05

[courriel: sylvie.mian@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sylvie.mian@developpement-durable.gouv.fr)

BULLETIN D'ADHESION 2014

NOM : PRENOM : GRADE :

Fonction :

Service :

Adresse Professionnelle :

Adresse Personnelle :

Tél. : FAX :

E-mail :

Bulletin à retourner à l'adresse :

DDT 65 à l'attention personnelle et confidentielle de Françoise PICAUT- UNSA
3, rue Lordat – 65013 TARBES cedex

accompagné de la cotisation annuelle de 35 € pour une première adhésion
ou de 55 € pour un renouvellement, au moyen d'un chèque établi à l'ordre de UNSA UPSAE

Merci d'en informer préalablement à l'envoi :

Françoise PICAUT// par courriel à l'adresse suivante : francoise.picaut@hautes-pyrenees.gouv.fr
et

Marie-Christine DUVAL // par courriel à l'adresse suivante : marie-christine.duval@i-carre.net

REDUCTION D'IMPOTS

Pour les salariés imposables

Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant.
Ce dispositif existe depuis de nombreuses années.

**Pour une primo adhésion de 35 €, ma cotisation syndicale me coûte finalement que 11,90€
Pour un renouvellement de 55 €, ma cotisation syndicale me coûte finalement que 18,70 €**

Pour les salariés non imposables,

Les cotisations syndicales ouvrent désormais droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation versée.
Les salariés non imposables se verront verser un chèque correspondant aux 66 % de leur cotisation s'ils le signalent au moment de la rédaction de leur déclaration d'impôt.

**Pour une primo adhésion de 35 €, on me rembourse 23,10 €, coût final de ma cotisation 11,90€
Pour un renouvellement de 55 €, on me rembourse 36,30 €, coût final de ma cotisation 18,70 €**